



Département du Bas-Rhin

## **SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »**

Arrondissement de Saverne

REÇU LE :

- 2 DEC. 2021

A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIC DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2021**

**PRESIDENT : M.AIME DANGELSER**  
**NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 22**  
**PRESENTS : 12**  
**ABSENTS : 10**  
**ABSENTS EXCUSES : 04**  
**DATE DE CONVOCATION : 04 NOVEMBRE 2021**  
**SECRETAIRE DE SEANCE ELU : BUCHEL- RIVAT VIRGINIE**

NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS A LA SEANCE : 11/ 11 – LE QUORUM EST ATTEINT

MEMBRES PRESENTS :

DANGELSER AIME, OELSCHLAEGER GABRIEL, GEORGER FREDERIC , CAPINHA JOSE, HUSSER CEDRIC,  
KALCK CHRISTOPHE, BOHL BRIGITTE, KUNTZ DAVID, , SEVERIN JUSTINE, WALTHER CHRISTOPHE, BUCHEL-  
RIVAT VIRGINIE, SCHORR GUILLAUME,

MEMBRES EXCUSES :

WEIL JEAN-CLAUDE, VITORINO CLARISSE, LERCH JOSEPH, RICHART CELINE,

MEMBRES ABSENTS :

PROCURATION :

VITORINO CLARISSE DONNE PROCURATION A BUCHEL RIVAT VIRGINIE.

ADMINISTRATION :

MME THOMAS SHARON,

### **2021-24 - Désignation d'un secrétaire de séance**

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne

- Mme BUCHEL-RIVAT Virginie comme secrétaire de séance.

Affiché le :

Transmis à l'autorité chargée du contrôle de légalité le :

Pour extrait conforme

Le Président

Aimé DANGELSER





Département du Bas-Rhin

## **SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »**

Arrondissement de Saverne

REÇU LE :

- 2 DEC. 2021

A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIC DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2021

**PRESIDENT : M.AIME DANGELSER**  
**NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 22**  
**PRESENTS : 12**  
**ABSENTS : 10**  
**ABSENTS EXCUSES : 04**  
**DATE DE CONVOCATION : 04 NOVEMBRE 2021**  
**SECRETAIRE DE SEANCE ELU : BUCHEL- RIVAT VIRGINIE**

NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS A LA SEANCE : 11/ 11 – LE QUORUM EST ATTEINT

MEMBRES PRESENTS :

DANGELSER AIME, OELSCHLAEGER GABRIEL, GEORGER FREDERIC , CAPINHA JOSE, HUSSER CEDRIC,  
KALCK CHRISTOPHE, BOHL BRIGITTE, KUNTZ DAVID, , SEVERIN JUSTINE, WALTHER CHRISTOPHE, BUCHEL-  
RIVAT VIRGINIE, SCHORR GUILLAUME,

MEMBRES EXCUSES :

WEIL JEAN-CLAUDE, VITORINO CLARISSE, LERCH JOSEPH, RICHART CELINE,

MEMBRES ABSENTS :

PROCURATION :

VITORINO CLARISSE DONNE PROCURATION A BUCHEL RIVAT VIRGINIE.

ADMINISTRATION :

MME THOMAS SHARON,

### **2021-25 - Approbation du PV du 30 Juin 2021**

Le procès verbal de la séance du 30 Juin 2021 a été adressé aux membres du Comité Syndical avant la présente séance.

Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité dans la forme et la rédaction proposée.

Affiché le :

Transmis à l'autorité chargée du contrôle de légalité le :

Pour extrait conforme

Le Président





Département du Bas-Rhin

## **SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »**

Arrondissement de Saverne **REÇU LE :**

**- 2 DEC. 2021**

**A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE**

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIC DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2021**

**PRESIDENT : M.AIME DANGELSER**  
**NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 22**  
**PRESENTS : 12**  
**ABSENTS : 10**  
**ABSENTS EXCUSES : 04**  
**DATE DE CONVOCATION : 04 NOVEMBRE 2021**  
**SECRETAIRE DE SEANCE ELU : BUCHEL- RIVAT VIRGINIE**

NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS A LA SEANCE : 11/ 11 – LE QUORUM EST ATTEINT

MEMBRES PRESENTS :

DANGELSER AIME, OELSCHLAEGER GABRIEL, GEORGER FREDERIC , CAPINHA JOSE, HUSSER CEDRIC,  
KALCK CHRISTOPHE, BOHL BRIGITTE, KUNTZ DAVID, , SEVERIN JUSTINE, WALTHER CHRISTOPHE, BUCHEL-  
RIVAT VIRGINIE, SCHORR GUILLAUME,

MEMBRES EXCUSES :

WEIL JEAN-CLAUDE, VITORINO CLARISSE, LERCH JOSEPH, RICHART CELINE,

MEMBRES ABSENTS :

PROCURATION :

VITORINO CLARISSE DONNE PROCURATION A BUCHEL RIVAT VIRGINIE.

ADMINISTRATION :

MME THOMAS SHARON,

### **2021-26 Finances : Remboursement des emprunts contractés pour les écoles**

La Communauté de Communes du Pays de Saverne a restitué aux communes la compétence relative aux affaires scolaires en application des dispositions de l'arrêté préfectoral du 29/12/2017 portant changement de dénomination, extension de compétences et harmonisation partielle des statuts de la communauté de communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau.

Plusieurs emprunts finançant en totalité ou en partie les investissements scolaires avaient été contractés par l'EPCI. Après le retour de la compétence scolaire à l'échelon communal, le fractionnement des emprunts et leur affectation aux communes aurait été complexe et coûteux à mettre en œuvre. Les communes de Marmoutier, Schwenheim, Lochwiller et Reutenbourg ont décidé le transfert de la compétence scolaire au 1/1/2018 et ont approuvé les statuts du SIVOS « Les Jardins de l'Abbaye » créé par arrêté préfectoral du 29/12/2017. La participation à l'amortissement de la part affectée aux investissements scolaires des emprunts contractés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 incombent par conséquent *in fine* au SIVOS.

Le SIVOS s'engage à verser aux communes les sommes correspondantes à la part d'annuité d'emprunt pour le scolaire que les Communes remboursent annuellement à la Communauté de Communes du Pays de Saverne. La répartition des montants a été calculée commune par commune, et année par année jusqu'à l'amortissement complet des emprunts. Voir Annexe A.

Une convention avec chaque commune sera élaborée afin que les conditions y figurent précisément et sans équivoque.

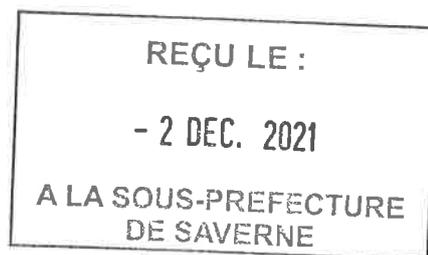
Le SIVOS devra émettre les *Mandats au C/168748 pour le capital et au C/661138 pour les intérêts.*

Vu la délibération de la Commune de Marmoutier,

Vu la délibération de la Commune de Schwenheim,

Vu la délibération de la Commune de Lochwiller,

Vu la délibération de la Commune de Reutenbourg,



➤ **Décision du Comité Syndical :**

**Après en avoir délibéré et sur proposition du bureau, Le Comité Syndical, DECIDE**

- D'acter à l'unanimité le remboursement des emprunts aux communes selon les modalités précitées,
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires,
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- De demander au comptable du SGC de Saverne de passer les écritures d'ordre non budgétaires nécessaires à la constatation de la dette du SIVOS envers ses communes membres.

Affiché le :

Transmis à l'autorité chargée du contrôle de légalité le :

Pour extrait conforme

Le Président

Aimé DANGELSER





Département du Bas-Rhin

## **SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »**

Arrondissement de Saverne

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIC DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2021

**PRESIDENT : M.AIME DANGELSER**  
**NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 22**  
**PRESENTS : 12**  
**ABSENTS : 10**  
**ABSENTS EXCUSES : 04**  
**DATE DE CONVOCATION : 04 NOVEMBRE 2021**  
**SECRETAIRE DE SEANCE ELU : BUCHEL- RIVAT VIRGINIE**

NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS A LA SEANCE : 11/ 11 – LE QUORUM EST ATTEINT

MEMBRES PRESENTS :

DANGELSER AIME, OELSCHLAEGER GABRIEL, GEORGER FREDERIC , CAPINHA JOSE, HUSSER CEDRIC,  
KALCK CHRISTOPHE, BOHL BRIGITTE, KUNTZ DAVID, , SEVERIN JUSTINE, WALTHER CHRISTOPHE, BUCHEL-  
RIVAT VIRGINIE, SCHORR GUILLAUME,

MEMBRES EXCUSES :

WEIL JEAN-CLAUDE, VITORINO CLARISSE, LERCH JOSEPH, RICHART CELINE,

MEMBRES ABSENTS :

PROCURATION :

VITORINO CLARISSE DONNE PROCURATION A BUCHEL RIVAT VIRGINIE.

ADMINISTRATION :

MME THOMAS SHARON,

REÇU LE :

- 2 DEC. 2021

A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE

### **2021-27 Dématérialisation des actes budgétaires**

*Vu le code général des collectivités territoriales ;*

*Vu le code des relations entre le public et l'administration ;*

*Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;*

*Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;*

*Vu le décret n° 2016-146 du 11 février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission, par voie écrite et par voie électronique, des actes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale ;*

*Vu le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;*

*Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 portant approbation d'un cahier des charges des dispositifs de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et fixant une procédure d'homologation de ces dispositifs ;*

**Vu l'arrêté du 23 mai 2017 portant approbation du nouveau cahier des charges des dispositifs de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et modifiant la procédure d'homologation ;**

*Le Président rappelle que le SIVOS n'a pas dématérialisé les actes administratifs et budgétaires, mais que la dématérialisation deviendra obligatoire prochainement. Afin d'anticiper cette obligation, il convient de se prononcer sur la signature d'une convention avec les services de l'Etat pour l'envoi dématérialiser des différents actes.*

*La mise en place des logiciels sera effectuée par notre prestataire actuel, JVS.*

➤ **Décision du Comité Syndical :**

**Après en avoir délibéré et sur proposition du bureau, DECIDE,**

- D'autoriser le Président à signer la mise en place des logiciels de dématérialisation de JVS ;
- De procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires au contrôle de légalité ;
- D'étendre la télétransmission aux marchés publics ;
- D'autoriser le Président à signer et à télétransmettre les actes via le portail IXCHANGE ;
- D'autoriser le Président à signer ladite convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes règlementaires et budgétaires soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, représentant l'Etat à cet effet.

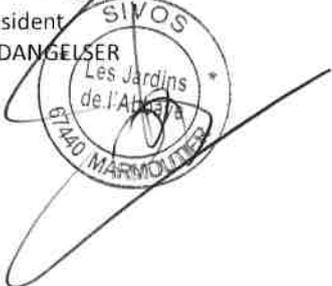
Affiché le :

Transmis à l'autorité chargée du contrôle de légalité le :

Pour extrait conforme

Le Président

Aimé DANGELSER



REÇU LE :

- 2 DEC. 2021

A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE



Département du Bas-Rhin

## **SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »**

Arrondissement de Saverne

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIC DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2021**

**PRESIDENT : M.AIME DANGELSER**  
**NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 22**  
**PRESENTS : 12**  
**ABSENTS : 10**  
**ABSENTS EXCUSES : 04**  
**DATE DE CONVOCATION : 04 NOVEMBRE 2021**  
**SECRETAIRE DE SEANCE ELU : BUCHEL- RIVAT VIRGINIE**

NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS A LA SEANCE : 11/ 11 – LE QUORUM EST ATTEINT

MEMBRES PRESENTS :

DANGELSER AIME, OELSCHLAEGER GABRIEL, GEORGER FREDERIC , CAPINHA JOSE, HUSSER CEDRIC,  
KALCK CHRISTOPHE, BOHL BRIGITTE, KUNTZ DAVID, , SEVERIN JUSTINE, WALTHER CHRISTOPHE, BUCHEL-  
RIVAT VIRGINIE, SCHORR GUILLAUME,

MEMBRES EXCUSES :

WEIL JEAN-CLAUDE, VITORINO CLARISSE, LERCH JOSEPH, RICHART CELINE,

MEMBRES ABSENTS :

PROCURATION :

VITORINO CLARISSE DONNE PROCURATION A BUCHEL RIVAT VIRGINIE.

ADMINISTRATION :

MME THOMAS SHARON,

**REÇU LE :**

**- 2 DEC. 2021**

**A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE**

### **2021-28 Ressources Humaines : Création de poste**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3-3 5° ,  
Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale  
Vu la délibération relative au régime indemnitaire 2018-26, modifiée par délibération 2019-07,  
Considérant la nécessité de modifier/créer un emploi permanent compte tenu du nombre d'enfant présent à l'école maternelle à ce jour et du nombre de classes,

En conséquence, le Président, propose la création d'un emploi permanent d'Atsem à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>) pour exercer les fonctions d'Atsem accompagnatrice de transport scolaire à compter du 01/03/2022.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C.

Les fonctions pourront aussi éventuellement être exercées par un contractuel relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-3 5° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Le contractuel sera alors recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de maximum 3 ans compte tenu de la fermeture potentielle d'une classe.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse (nouvelle procédure de recrutement). La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée. (CDI)

L'agent devra justifier d'un diplôme de CAP Petite Enfance.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

*Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.*

Le régime **indemnitaires est facultatif**.

➤ Décision du Comité Syndical :

Après en avoir délibéré et sur proposition du bureau, **DECIDE**, avec 10 pour, et 1 contre.

- **D'ouvrir le poste d'atsem à 28/35<sup>ème</sup> contractuel, sous réserve de l'avis du Comité Technique.**
- **Que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 01/03/2022.**
- **De prévoir les crédits nécessaires au budget.**
- **D'autoriser le président à signer les pièces administratives et comptables.**

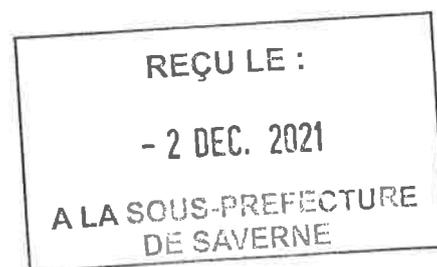
Affiché le :

Transmis à l'autorité chargée du contrôle de légalité le :

Pour extrait conforme

Le Président

Aimé DANGELSER





Département du Bas-Rhin

## **SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »**

Arrondissement de Saverne

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIC DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2021

**PRESIDENT : M.AIME DANGELSER**  
**NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 22**  
**PRESENTS : 12**  
**ABSENTS : 10**  
**ABSENTS EXCUSES : 04**  
**DATE DE CONVOCATION : 04 NOVEMBRE 2021**  
**SECRETAIRE DE SEANCE ELU : BUCHEL- RIVAT VIRGINIE**

NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS A LA SEANCE : 11/ 11 – LE QUORUM EST ATTEINT

MEMBRES PRESENTS :

DANGELSER AIME, OELSCHLAEGER GABRIEL, GEORGER FREDERIC , CAPINHA JOSE, HUSSER CEDRIC,  
KALCK CHRISTOPHE, BOHL BRIGITTE, KUNTZ DAVID, , SEVERIN JUSTINE, WALTHER CHRISTOPHE, BUCHEL-  
RIVAT VIRGINIE, SCHORR GUILLAUME,

MEMBRES EXCUSES :

WEIL JEAN-CLAUDE, VITORINO CLARISSE, LERCH JOSEPH, RICHART CELINE,

MEMBRES ABSENTS :

PROCURATION :

VITORINO CLARISSE DONNE PROCURATION A BUCHEL RIVAT VIRGINIE.

ADMINISTRATION :

MME THOMAS SHARON,

REÇU LE :  
- 2 DEC. 2021  
A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE

## 2020-29 Informations

2021-29 a) Réparation fuite au Cycle 03 durant l'été.

2021-29) b) Mise en place du jardin et enlèvement partiel des gravillons devant les baies-vitrées Cycle01.

2021-29) c) Manque d'un référent Bus à Schwenheim : en cours de régularisation.

2021-29) d) Ressources humaines : Roulement Bus. Mise en place d'un protocole + courrier de réponse aux atsems accompagnatrices.

2021-29) e) Ressources humaines : Remplacement congé maternité.

2021-29) f) Informatique et appel à projet changement de prestataire.

2021-29) g) Mise en place du sèche-linge.

2021-29) h) Renouvellement des contrats d'entretiens paysagistes pour l'année 2022 avec réactualisation des prix.

---

Affiché le :

Transmis à l'autorité chargée du contrôle de légalité le :

Pour extrait conforme

Le Président

Aimé DANGELSEK



REÇU LE :

- 2 DEC. 2021

A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE



Département du Bas-Rhin

## **SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »**

Arrondissement de Saverne

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIC DU COMITE SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2021

**PRESIDENT : M.AIME DANGELSER**  
**NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 22**  
**PRESENTS : 12**  
**ABSENTS : 10**  
**ABSENTS EXCUSES : 04**  
**DATE DE CONVOCATION : 04 NOVEMBRE 2021**  
**SECRETAIRE DE SEANCE ELU : BUCHEL- RIVAT VIRGINIE**

NOMBRE DE VOTANTS PRESENTS A LA SEANCE : 11/ 11 – LE QUORUM EST ATTEINT

MEMBRES PRESENTS :

DANGELSER AIME, OELSCHLAEGER GABRIEL, GEORGER FREDERIC , CAPINHA JOSE, HUSSER CEDRIC,  
KALCK CHRISTOPHE, BOHL BRIGITTE, KUNTZ DAVID, , SEVERIN JUSTINE, WALTHER CHRISTOPHE, BUCHEL-  
RIVAT VIRGINIE, SCHORR GUILLAUME,

MEMBRES EXCUSES :

WEIL JEAN-CLAUDE, VITORINO CLARISSE, LERCH JOSEPH, RICHART CELINE,

MEMBRES ABSENTS :

PROCURATION :

VITORINO CLARISSE DONNE PROCURATION A BUCHEL RIVAT VIRGINIE.

ADMINISTRATION :

MME THOMAS SHARON,

REÇU LE :

- 2 DEC. 2021

A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE

### **2021-30 DIVERS**

- 2021-30) Devis rafraîchissement peinture : 10 711 € HT
- 2021-30) Devis l'atelier de campagne pour travaux Cycle 01, 02 et 03 : 2706 €
- 2021-30) Devis serrurerie portail et divers : environ 451.80€ HT
- 2021-30) Devis Jung capotage côté Ouest de la maternelle en Alu : environ 10 000€
- 2021-30) Devis en cours pour le dégagement des encombrants cave + grenier du cycle 03.

2021-30) Devis mise en place de LED salle de classe 08 et 09 Cycle 03 : 1711€ HT  
2021-30) Devis prises RJ câblage et vidéoprojecteur pour 5 salles : 3375€  
2021-30) Devis Téléphonie 2022 : portable à réfléchir, en cours.  
2021-30) Devis Chauffe-eau Cycle 03 : 1143€ HT  
2021-30) Devis sèche main toilettes fille/garçon Cycle 03 : 1920 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE,**

- De valider l'ensemble des devis du point divers
- Charge le Président des formalités administratives et comptables y afférentes.

---

Affiché le :

Transmis à l'autorité chargée du contrôle de légalité le :

Pour extrait conforme

Le Président

Aimé DANGELSER



REÇU LE :

- 2 DEC. 2021

A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SAVERNE